

# FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

Date de préparation 25-juil.-2018

Date de révision 02-avr.-2024

Numéro de révision 4

## 1. Identification

Nom du produit Monel® 400 gauze

Cat No.: 45207

Synonymes Aucun renseignement disponible

**Utilisation recommandée** Produits chimiques de laboratoire.

Utilisations contre-indiquées Aliments, médicaments, pesticides ou produits biocides.

## Données du fournisseur de la fiche de sécurité

#### Company

Importateur / Distributeur

Fisher Scientific 112 Colonnade Road, Ottawa, ON K2E 7L6,

Canada

Tel: 1-800-234-7437

#### Numéro d'appel d'urgence

For information **US** call: 001-800-227-6701 / **Europe** call: +32 14 57 52 11 Emergency Number **US**:001-201-796-7100 / **Europe**: +32 14 57 52 99 **CHEMTREC** Tel. No. **US**:001-800-424-9300 / **Europe**:001-703-527-3887

## 2. Identification des dangers

Classification

Classification WHMIS 2015 Classé comme dangereux en vertu du Règlement sur les produits dangereux (DORS /

2015-17)

Sensibilisation cutanéeCatégorie 1CancérogénicitéCatégorie 1BToxicité pour la reproductionCatégorie 1BOrgane cible spécifique en cas de toxicité - (expositionCatégorie 1

répétée) Organes cibles - Poumons.

Éléments d'étiquetage

#### Mot indicateur

Danger

## Mentions de danger

Peut provoquer une allergie cutanée

Date de révision 02-avr.-2024

Peut provoquer le cancer Peut nuire à la fertilité

Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée



#### Conseils de prudence

#### Prévention

Se procurer les instructions avant l'utilisation

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit

Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail

#### Intervention

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation

#### **Entreposage**

Garder sous clef

#### Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

# 3: Composition/informations sur les composants

Composant	No. CAS	% en poids
Nickel	7440-02-0	68.0
Cuivre	7440-50-8	27.0
Fer	7439-89-6	2.3
Manganèse	7439-96-5	1.8
Cobalt	7440-48-4	0.9

#### 4. Premiers soins

Conseils généraux Si les symptômes persistent, appeler un médecin.

Contact avec les yeux Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières,

pendant au moins quinze minutes. Obtenir des soins médicaux.

Contact avec la peau Laver immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation de

la peau persiste, appeler un médecin.

**Inhalation** Déplacer à l'air frais. Si la victime ne respire pas, administrer la respiration artificielle.

Obtenir des soins médicaux si des symptômes apparaissent.

Ingestion Nettoyer la bouche avec de l'eau et boire ensuite beaucoup d'eau. Obtenir des soins

médicaux si des symptômes apparaissent.

Symptômes et effets les plus

importants

Aucun raisonnablement prévisible. . Peut causer une réaction cutanée allergique. Les

symptômes d'une réaction allergique peuvent inclure une éruption cutanée,

Date de révision 02-avr.-2024 Monel® 400 gauze

démangeaisons, gonflement, difficulté à respirer, des picotements dans les mains et les

pieds, des étourdissements, des vertiges, des douleurs thoraciques, des douleurs musculaires, ou le rinçage

Traiter en fonction des symptômes Notes au médecin

## Mesures à prendre en cas d'incendie

approved class D extinguishers. Ne pas utiliser d'eau ou de de mousse. Agents extincteurs appropriés

Moyens d'extinction inappropriés L'eau peut s'avérer sans effet

Point d'éclair Aucun renseignement disponible Méthode -Aucun renseignement disponible

Température d'auto-inflammation

Limites d'explosivité

Aucun renseignement disponible

Aucune donnée disponible

Supérieures Inférieure Sensibilité aux chocs Sensibilité aux décharges

Aucune donnée disponible Aucun renseignement disponible Aucun renseignement disponible

électrostatiques

#### Dangers spécifiques du produit

Tenir le produit et les récipients vides à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.

## Produits de combustion dangereux

Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO2). Oxydes de nickel. Oxydes de cuivre. Oxydes de manganèse. Oxydes de fer. Cobalt oxides.

#### Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

NFPA

Santé	Inflammabilité	Instabilité	Dangers physiques
3	2	0	-

# 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

S'assurer une ventilation adéquate. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Précautions personnelles

Éviter la formation de poussière. Pas de précautions spéciales requises.

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou un système d'égouts sanitaires. Ne doit pas Précautions environnementales

être rejeté dans l'environnement. Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines.

Méthodes de confinement et de nettoyage

Balayer et transférer à la pelle dans des contenants appropriés pour élimination. Garder dans des contenants fermés appropriés pour élimination. Ramasser et mettre dans des conteneurs proprement étiquetés.

## Manutention et stockage

Manutention Porter de l'équipement de protection individuelle/du visage. S'assurer une ventilation

adéquate. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Eviter l'ingestion et

l'inhalation. Éviter la formation de poussière.

Conserver dans un endroit sec. Tenir à l'écart des acides. Matières incompatibles. Acides. Entreposage.

# 8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Directives relatives à l'exposition

	Composant	Alberta	Colombie-Brita	Ontario	Québec	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH	١
--	-----------	---------	----------------	---------	--------	-----------	----------	-------	---

Monel® 400 gauze Date de révision 02-avr.-2024

		nnique					
Nickel	TWA: 1.5 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 0.05	TWA: 1 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 1.5 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 1.5 mg/m <sup>3</sup>	(Vacated) TWA:	IDLH: 10 mg/m <sup>3</sup>
		mg/m³				1 mg/m³	TWA: 0.015
						TWA: 1 mg/m <sup>3</sup>	mg/m³
Cuivre	TWA: 0.2 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 1 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 0.2 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 0.2 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 0.2 mg/m <sup>3</sup>	(Vacated) TWA:	IDLH: 100
	TWA: 1 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 0.2 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 1 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 1 mg/m <sup>3</sup>		0.1 mg/m <sup>3</sup>	mg/m³
						TWA: 0.1 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 1 mg/m <sup>3</sup>
						TWA: 1 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 0.1 mg/m <sup>3</sup>
Manganèse	TWA: 0.2 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 0.02	(Vacated) TWA:	IDLH: 500			
		TWA: 0.02	TWA: 0.02		mg/m³	1 mg/m <sup>3</sup>	mg/m³
		mg/m³	mg/m³		TWA: 0.1 mg/m <sup>3</sup>	Ceiling: 5 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 1 mg/m <sup>3</sup>
			TWA: 0.1 mg/m <sup>3</sup>		_	(Vacated) STEL:	STEL: 3 mg/m <sup>3</sup>
						3 mg/m <sup>3</sup>	
						(Vacated)	
						Ceiling: 5 mg/m <sup>3</sup>	
Cobalt	TWA: 0.02	(Vacated) TWA:	IDLH: 20 mg/m <sup>3</sup>				
	mg/m³	mg/m³	mg/m³	mg/m³	mg/m³	0.05 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 0.05
						TWA: 0.1 mg/m <sup>3</sup>	mg/m³

#### Légende

ACGIH - American Conference of Governmental Industrial Hygienists (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)

OSHA - Sécurité et administration de la santé

NIOSH: NIOSH - National Institute for Occupational Safety and Health

#### Mesures techniques

Aucun dans des conditions normales d'utilisation. S'assurer que des douches oculaires et des douches de sécurité sont situées à proximité de l'emplacement des postes de travail.

#### Équipement de protection individuelle

Protection des yeux Lunettes de sécurité

Protection des mains Aucun équipement de protection particulier requis

Matériau des gants	Le temps de passage	Épaisseur des gants	Commentaires à gants
Caoutchouc nitrile	Voir les recommandations du	-	Protection contre les
	fabricant		éclaboussures seulement

#### Protection respiratoire

Aucun équipement de protection particulier requis.

Lorsque PRE est utilisé un test d'adéquation du masque doit être effectuée

#### Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Empêcher le produit de pénétrer dans les drains. Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines. Les autorités locales doivent être avisées si des déversements importants ne peuvent pas être contenus.

## Mesures d'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Retirer et laver les vêtements et les gants contaminés, y compris l'intérieur, avant de les réutiliser. Se laver les mains avant les pauses et après le travail.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

État physique Aspect Odeur Seuil de perception de l'odeur pH

Point/intervalle de fusion

Solide Gauze
Aucun renseignement disponible
Aucun renseignement disponible
Aucun renseignement disponible
Aucun renseignement disponible
Aucune donnée disponible

Monel® 400 gauze Date de révision 02-avr.-2024

Point/intervalle d'ébullition

Point d'éclair

Aucun renseignement disponible

Aucun renseignement disponible

Taux d'évaporationNon applicableInflammabilité (solide, gaz)Aucun renseignement disponible

Limites d'inflammabilité ou d'explosion

SupérieuresAucune donnée disponibleInférieureAucune donnée disponiblePression de vapeur23 hPa @ 20 °C

Densité de vapeur 231174 @ 20 V

DensitéAucun renseignement disponibleSolubilitéInsoluble dans l'eauCoefficient de partage octanol: eauAucune donnée disponible

Coefficient de partage octanol: eauAucune donnée disponibleTempérature d'auto-inflammationAucun renseignement disponibleTempérature de décompositionAucun renseignement disponible

Viscosité Non applicable

## 10. Stabilité et réactivité

Danger de réaction Aucun connu suivant les informations fournies.

Stabilité Stable dans des conditions normales.

Conditions à éviter Produits incompatibles.

Matières incompatibles Acides

Produits de décomposition Monoxyde de carbone (CO), Dioxyde de carbone (CO2), Oxydes de nickel, Oxydes de

cuivre, Oxydes de manganèse, Oxydes de fer, Cobalt oxides

**Polymérisation dangereuse** Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

**Réactions dangereuses** Aucun dans des conditions normales de traitement.

#### 11. Données toxicologiques

Toxicité aiguë

dangereux

Renseignements sur le produit

DL50 par voie orale Compte tenu des données ATE, les critères de classification ne sont pas remplis. ATE >

2000 mg/kg.

**DL50 par voie cutanée**Compte tenu des données ATE, les critères de classification ne sont pas remplis. ATE >

2000 mg/kg.

Mist CL50 Compte tenu des données ATE, les critères de classification ne sont pas remplis. ATE > 5

mg/l.

Renseignements sur les

composants

Composant	DL50 orale	DL50 épidermique	LC50 Inhalation		
Nickel	LD50 > 9000 mg/kg (Rat)	Non inscrit(e)	LC50 > 10.2 mg/L (Rat) 1 h		
Cuivre	Non inscrit(e)	Non inscrit(e)	LC50 > 5.11 mg/L (Rat) 4 h		
Fer	7500 mg/kg (Rat)	Non inscrit(e)	Non inscrit(e)		
Manganèse	LD50 = 9 g/kg ( Rat )	Non inscrit(e)	LC50 > 5.14 mg/L (Rat) 4 h		
Cobalt	LD50 = 6171 mg/kg (Rat)	Non inscrit(e)	LC50 < 0.05 mg/L (Rat) 4 h		

**Toxicologically Synergistic** 

Aucun renseignement disponible

Products

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Irritation Aucun renseignement disponible

Date de révision 02-avr.-2024 Monel® 400 gauze

Sensibilisation Aucun renseignement disponible

Cancérogénicité Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un

cancérogène.

Composant	No. CAS	CIRC	NTP	ACGIH	OSHA	Mexique
Nickel	7440-02-0	Group 2B	Reasonably	Non inscrit(e)	X	Non inscrit(e)
			Anticipated			
Cuivre	7440-50-8	Non inscrit(e)				
Fer	7439-89-6	Non inscrit(e)				
Manganèse	7439-96-5	Non inscrit(e)				
Cobalt	7440-48-4	Group 2A	Reasonably	A3	X	A3
			Anticipated			

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)

Groupe 1 - Cancérogène pour l'homme

Groupe 2A - Cancérogène probable pour l'homme Groupe 2B - Cancérogène possible pour l'homme

NTP: (National Toxicity Program)

NTP: (National Toxicity Program)

Connu - cancérogène connu

Raisonnablement prévu - raisonnablement prévu comme un cancérogène

pour l'homme

ACGIH: (Conférence américaine des hygiénistes industriels

gouvernementaux)

A1 - cancérogène connu pour l'être humain A2 - cancérogène suspecté pour l'être humain

A3 - cancérogène chez l'animal

ACGIH: (Conférence américaine des hygiénistes industriels

gouvernementaux)

Mexique - Limites d'exposition professionnelle - Cancérogènes Mexique - Limites d'exposition professionnelle - Cancérogènes

A1 - Confirmed Human Carcinogen

A2 - cancérogène suspecté pour l'être humain

A3 - Confirmed Animal Carcinogen

A4 - Ne peut être classé comme un agent cancérogène pour les humains

A5 - Not Suspected as a Human Carcinogen

Effets mutagènes Aucun renseignement disponible

Effets sur la reproduction Aucun renseignement disponible.

Effets sur le développement Aucun renseignement disponible.

Tératogénicité Aucun renseignement disponible.

STOT - exposition unique Aucun connu STOT - exposition répétée Poumons

Danger par aspiration Aucun renseignement disponible

Symptômes / effets, aigus et différés

Les symptômes d'une réaction allergique peuvent inclure une éruption cutanée,

démangeaisons, gonflement, difficulté à respirer, des picotements dans les mains et les

pieds, des étourdissements, des vertiges, des douleurs thoraciques, des douleurs

musculaires, ou le rinçage

Renseignements sur les perturbateurs endocriniens Aucun renseignement disponible

**Autres effets nocifs** Les propriétés toxicologiques n'ont pas été entièrement étudiées.

#### 12. Données écologiques

#### Écotoxicité

Le produit contient les substances suivantes qui sont dangereuses pour l'environnement. Contient une substance:. Très toxique pour les organismes aquatiques. Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement. Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines.

Composant Algue d'eau douce Poisson d'eau douce Microtox Daphnia magna
--

Date de révision 02-avr.-2024

Nickel	EC50 = 0.1 mg/L 72h EC50 = 0.18 mg/L 72h	LC50: > 100 mg/L, 96h (Brachydanio rerio) LC50: = 1.3 mg/L, 96h semi-static (Cyprinus carpio) LC50: = 10.4 mg/L, 96h static (Cyprinus carpio)	Non inscrit(e)	EC50 = 510 μg/L 96h
Cuivre	EC50: 0.031 - 0.054 mg/L, 96h static (Pseudokirchneriella subcapitata) EC50: 0.0426 - 0.0535 mg/L, 72h static (Pseudokirchneriella subcapitata)	LC50: = 1.25 mg/L, 96h static (Lepomis macrochirus) LC50: = 0.3 mg/L, 96h semi-static (Cyprinus carpio) LC50: = 0.8 mg/L, 96h static (Cyprinus carpio) LC50: = 0.112 mg/L, 96h flow-through (Poecilia reticulata) LC50: = 0.052 mg/L, 96h flow-through (Oncorhynchus mykiss) LC50: 0.0068 - 0.0156 mg/L, 96h (Pimephales promelas) LC50: < 0.3 mg/L, 96h static (Pimephales promelas) LC50: = 0.2 mg/L, 96h flow-through (Pimephales promelas)	Non inscrit(e)	EC50: = 0.03 mg/L, 48h Static (Daphnia magna)
Manganèse	Non inscrit(e)	LC50: > 3.6 mg/L, 96h semi-static (Oncorhynchus mykiss)	Non inscrit(e)	Non inscrit(e)
Cobalt	Non inscrit(e)	LC50: > 100 mg/L, 96h static (Brachydanio rerio)	Non inscrit(e)	Non inscrit(e)

Persistance et dégradabilité Insoluble dans l'eau peuvent persister

**Bioaccumulation** Aucun renseignement disponible.

Mobilité peu probable dans l'environnement en raison de sa faible solubilité dans l'eau.

Composant	Log Poctanol/eau
Cobalt	5

# 13. Données sur l'élimination

Méthodes d'élimination

Les entités générant des déchets chimiques doivent vérifier si la substance chimique rejetée est classée comme déchet dangereux. Les entités générant des déchets doivent également consulter les réglementations locales, régionales et nationales sur les déchets dangereux pour garantir une classification totale et précise.

14. Informations relatives au transport
---

DOTNon réglementéTMDNon réglementéIATANon réglementéIMDG/IMONon réglementé

# 15. Informations sur la règlementation

#### Inventaires internationaux

Composant	No. CAS	DSL	NDSL	TSCA	TSCA Inventory	EINECS	ELINCS	NLP
					notification -			
					Active-Inactive			

Date de révision 02-avr.-2024

## Monel® 400 gauze

Nickel	7440-02-0	X	-	X	ACTIVE	231-111-4	-	-
Cuivre	7440-50-8	Х	-	Х	ACTIVE	231-159-6	-	-
Fer	7439-89-6	X	-	X	ACTIVE	231-096-4	-	-
Manganèse	7439-96-5	X	-	Х	ACTIVE	231-105-1	-	-
Cobalt	7440-48-4	X	-	Х	ACTIVE	231-158-0	-	-

Composant	No. CAS	IECSC	KECL	ENCS	ISHL	TCSI	AICS	NZIoC	PICCS
Nickel	7440-02-0	Х	KE-25818	X	-	X	X	X	X
Cuivre	7440-50-8	Х	KE-08896	Х	-	X	Х	Х	Х
Fer	7439-89-6	Х	KE-21059	Х	-	X	Х	Х	Х
Manganèse	7439-96-5	Х	KE-22999	X	-	X	Х	Х	Х
Cobalt	7440-48-4	Х	KE-06060	Х	-	X	Х	Х	Х

#### Légende:

X - Inscrit '-' - Not Listed

KECL - NIER number or KE number (http://ncis.nier.go.kr/en/main.do)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

IECSC - Chinese Inventory of Existing Chemical Substances

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

**ENCS** - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

#### Canada

FDS conforme aux dispositions de la norme canadienne - Partie 4, annexes 1 et 2 du Règlement sur les produits dangereux (RSD) et conforme aux exigences du Règlement sur les produits dangereux (alinéa 13 (1) a) de la Loi sur les produits dangereux (HPA)).

Composant	NPRI	Agence Canadienne de Protection de l'Environnement (CEPA) - Liste des substances toxiques	Le Plan de gestion des produits chimiques du Canada (CEPA)	
Nickel	Part 1, Group A Substance			
Cuivre	Part 1, Group A Substance			
Manganèse	Part 1, Group A Substance			
Cobalt	Part 1, Group B Substance	Schedule I	Subject to Monitoring and Surveillance Activities	

## Légende

INRP - Inventaire national des rejets de polluants

#### Autres réglementations internationales

#### Autorisation/Restrictions selon EU REACH

Composant	REACH (1907/2006) - Annexe XIV - substances soumises à autorisation	REACH (1907/2006) - Annexe XVII - Restrictions applicables à certaines substances dangereuses	Règlement REACH (CE 1907/2006) article 59 - Liste candidate des substances extrêmement préoccupantes (SVHC)
Nickel	-	Use restricted. See item 27.	-
		(see link for restriction details)	
		Use restricted. See item 75.	
		(see link for restriction details)	
Cuivre	-	Use restricted. See item 75.	-
		(see link for restriction details)	
Cobalt	-	Use restricted. See item 30.	-
		(see link for restriction details)	
		Use restricted. See item 28.	
		(see link for restriction details)	
		Use restricted. See item 75.	
		(see link for restriction details)	

Monel® 400 gauze Date de révision 02-avr.-2024

#### **Liens REACH**

https://echa.europa.eu/substances-restricted-under-reach

# Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Composant	No. CAS	OECD HPV	Des polluants organiques persistants	Potentiel de destruction de l'ozone	Restriction des substances dangereuses (RoHS)
Nickel	7440-02-0	Inscrit(e)	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Cuivre	7440-50-8	Inscrit(e)	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Fer	7439-89-6	Inscrit(e)	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Manganèse	7439-96-5	Inscrit(e)	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Cobalt	7440-48-4	Inscrit(e)	Non applicable	Non applicable	Non applicable

Composant	No. CAS	La directive Seveso III (2012/18/EU) - Quantités de qualification pour la notification des accidents majeurs	Directive Seveso III (2012/18/CE) - Quantités de qualification pour Exigences relatives aux rapports de sécurité	Rotterdam Convention (PIC)	Basel Convention (Hazardous Waste)
Nickel	7440-02-0	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Cuivre	7440-50-8	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Fer	7439-89-6	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Manganèse	7439-96-5	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Cobalt	7440-48-4	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable

## 16. Autres informations

Préparée par Département sécurité du produit.

Email: chem.techinfo@thermofisher.com

www.thermofisher.com

Date de préparation25-juil.-2018Date de révision02-avr.-2024Date d'impression02-avr.-2024

**Sommaire** Nouveau fournisseur de services d'intervention téléphonique d'urgence.

#### Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte

# Fin de la fiche de données de sécurité